



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DE KILSTETT

28 AVRIL 2026 A 19H30 EN MAIRIE

Le 28 avril 2026 2024 à 19h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Kilstett, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier MEYER, Maire.

Date de la convocation : 24 avril 2026

Nombre de conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents ou représentés : 19 et 4 pouvoirs

Le quorum est atteint.

Les Adjoints au Maire présents :

Simone BAUER ; Esther GREINER ; Alain KISTNER ; Audrey KRIEGER ; Olivier SIEGEL

Les membres du Conseil Municipal présents :

Francis ADAM ; Emelyne-Anne BRAME ; Clara CANCEMI ; Damien DONNOT ; Sébastien JUNG ;
Emeline KRATZ ; Cathie MANTZ ; Sylvie MATHIS ; Julien MORITZ ; Nathalie MOURER ; Hervé OTTO ;
Benoît ROMILLY ; Evelyne SCHMITTER

Absents excusés :

Raphaël FAUVELLE donne procuration à Benoît ROMILLY

Jean LIENHARD donne procuration à Simone BAUER

François LEGROS donne procuration à Audrey KRIEGER

Christine ZINCK donne procuration à Esther GREINER

En préambule, Monsieur le Maire remercie les secrétaires de mairie pour leur investissement dans l'organisation du conseil municipal malgré l'absence du Directeur Général des Services depuis plusieurs semaines ainsi que les congés de certains agents.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Désignation des membres du SIVU du Temple et du Centre Communautaire du Ried Nord
3. Désignation des représentants de la commune à la Commission consultative communale de la chasse
4. Désignation des membres proposés pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
5. Désignation du correspondant Défense
6. Désignation des délégués du CNAS
7. Désignation des délégués à la commission de délégation de service public (DSP)

110

8. Décision modificative n°1 du budget général 2026
9. Urbanisme – Droit de préemption urbain
10. Points divers

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande qui souhaite être le secrétaire de séance.

Monsieur Hervé OTTO se propose.

Monsieur le Maire met aux voix.

Adopté à l'unanimité.

2. Désignation des membres du SIVU du Temple et du Centre Communautaire du Ried Nord

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Temple et du Centre Communautaire du Ried Nord, créé en 2002 par les communes concernées, a pour objet l'entretien et la préservation du patrimoine culturel et cinéraire.

Le comité syndical est composé de deux délégués par commune.

Monsieur le Maire propose la désignation de :

- Esther GREINER
- Audrey KRIEGER

Aucune opposition ni abstention n'est formulée.

Décision : les deux candidates sont désignées à l'unanimité.

2. Désignation des représentants à la Commission consultative communale de la chasse

Monsieur le Maire présente les missions de la Commission consultative communale de la chasse, notamment l'examen des questions liées aux lots de chasse communaux et intercommunaux, aux candidatures et aux agréments.

La commission est présidée par le Maire et composée notamment de représentants de la chambre d'agriculture, de l'ONF, de la fédération des chasseurs ainsi que de représentants de la commune.

Monsieur le Maire propose les représentants suivants pour la commune :

- Nathalie MOURER
- Jean LIENHARD

Aucune opposition ni abstention n'est formulée.

Décision : les représentants sont désignés à l'unanimité.

Monsieur le Maire souligne également l'implication des chasseurs locaux dans la préservation de la nature et de la zone du Ried.

3. Désignation des membres proposés pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit transmettre une liste de 32 personnes à la Direction Générale des Finances Publiques, laquelle procédera ensuite à la désignation des 8 titulaires et 8 suppléants.

Les personnes proposées doivent être contribuables sur la commune.

La liste suivante est proposée :

- Olivier Siegel
- Audrey Krieger
- Alain Kistner
- Nathalie Mourer
- Arnaud Martz
- Evelyne Schmitter
- Raphaël Fauvel
- Christine Zinck
- François Legros
- Emeline Kratz
- Sébastien Jung
- Sylvie Mathis
- Pascal Baptiste
- Emelyne Brame
- Benoît Romily
- Clara Cancemi
- Julien Moritz
- Jessica Stroh
- Mathieu Binsinger
- Rosita Kaiser
- Nicolas Fritz
- Sophie Meyer
- Aymeric Legrand
- Fanny Franck
- Vincent Veltz
- Mélanie Wilson
- Michel Goerst
- Tatiana Oswald
- Gilles Eckert

- Francine Hummel
- Yves Fetique
- Léa Veltz

Monsieur le Maire précise avoir veillé à intégrer des personnes issues des différentes listes municipales ainsi que des habitants impliqués dans la vie communale.

Aucune opposition ni abstention n'est formulée.

Décision : la liste est adoptée à l'unanimité.

4. Désignation du correspondant Défense

Monsieur le Maire rappelle le rôle du correspondant défense, créé afin de renforcer le lien entre l'armée et la nation et d'informer les citoyens sur les questions de défense.

Jean LIENHARD s'est porté candidat.

Aucune opposition ni abstention n'est formulée.

Décision : Jean Lienhard est désigné correspondant défense à l'unanimité.

5. Désignation des délégués du CNAS

Monsieur le Maire rappelle que le CNAS (Comité National d'Action Sociale) est une association visant à améliorer les conditions de vie des agents de la fonction publique territoriale.

Il convient de désigner :

- un représentant du collège des élus ;
- un représentant du collège des bénéficiaires.

Monsieur le Maire propose :

- Olivier SIEGEL pour le collège des élus ;
- Christelle ULRICH pour le collège des bénéficiaires.

Monsieur le Maire précise que le CNAS fonctionne comme un comité d'entreprise pour les agents communaux et qu'Olivier Siegel dispose d'une expérience professionnelle lui permettant de bien comprendre ce type de fonctionnement.

Une discussion s'engage alors au sein du Conseil municipal de la part de l'opposition concernant les modalités de désignation. Il est notamment demandé s'il était possible de proposer d'autres candidatures.

Monsieur le Maire indique avoir fait cette proposition au regard des compétences et de l'expérience du candidat.

À l'issue des échanges :

- aucune opposition n'est formulée ;
- 4 abstentions sont enregistrées, dont un pouvoir.
- 19 pour, dont 3 pouvoirs

Décision : les représentants proposés sont désignés.

6. Désignation des délégués à la commission de délégation de service public (DSP)

Monsieur le Maire rappelle que cette commission intervient notamment dans le cadre de la délégation de service public relative au périscolaire.

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, la commission doit comprendre trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Sont proposés :

Membres titulaires

- Olivier SIEGEL
- Audrey KRIEGER
- Benoît ROMILLY

Membres suppléants

- Damien DONNOT
- Esther GREINER
- Emelyne KRATZ

Aucune opposition ni abstention n'est formulée.

Décision : les membres titulaires et suppléants sont désignés à l'unanimité.

7. Décision modificative n°1 du budget général 2026

Monsieur le Maire explique qu'une ligne comptable relative au remboursement des emprunts n'avait pas été inscrite au budget primitif 2026 en raison d'un incident technique.

Il est proposé une décision modificative afin d'ajouter la somme de 33 340 € au poste 1641 relatif au remboursement des emprunts.

Il est précisé que le budget était équilibré mais que la ligne comptable était absente.

Aucune opposition ni abstention n'est formulée.

Décision : la décision modificative n°1 du budget général 2026 est adoptée à l'unanimité.

8. Urbanisme – Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan n'a pas exercé son droit de préemption sur les cessions immobilières suivantes :

- Cession concernant M. Gérard Hirsch, M. Nicolas Lichtenauer et M. Laurent Hirsch, rue du Sous-Lieutenant Maussire ;

- Cession concernant Mme Hirsch, M. Hirsch, Mme Lichtenauer, M. Lhermitte et Mme Marie Grossmann, rue du Sous-Lieutenant Maussire.

Il est précisé qu'il s'agit de deux appartements situés dans une même maison.

Le Conseil municipal prend acte de ces informations.

9. Points divers

9.1 Fonctionnement du CCAS

Une discussion est engagée concernant la composition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et plus particulièrement les modalités de désignation des membres extérieurs.

Sylvie Mathis indique avoir découvert, lors de la réception de la convocation du CCAS, la liste des personnes désignées. Elle rappelle que le CCAS comprend traditionnellement des habitants de la commune représentant différents publics et s'étonne que cette désignation n'ait pas fait l'objet d'une discussion collective préalable entre les élus.

Elle souligne qu'elle pensait qu'une concertation aurait pu être organisée afin d'échanger sur les profils des personnes susceptibles d'intégrer cette instance.

Monsieur le Maire répond que les membres extérieurs du CCAS sont désignés par le Maire et que plusieurs candidatures spontanées ont été reçues en mairie. Il précise que les choix ont été réalisés en fonction des motivations exprimées, de la disponibilité des personnes et de leur capacité à s'investir dans les actions du CCAS.

Il rappelle également que les membres participent notamment à l'organisation des manifestations à destination des aînés et qu'un réel investissement est attendu.

Plusieurs élus regrettent néanmoins l'absence de communication plus large sur la possibilité de candidater et estiment que le processus a pu apparaître comme fermé.

Monsieur le Maire reconnaît que certaines démarches ont dû être réalisées dans un calendrier contraint lié à la mise en place des différentes commissions et prend note des remarques formulées. Il précise également que le nombre de candidatures reçues était supérieur au nombre de postes disponibles et qu'une sélection aurait été nécessaire dans tous les cas.

9.2 Publication des procès-verbaux des précédents conseils municipaux

Un conseiller municipal signale l'absence de publication des procès-verbaux des séances des 3 mars, 22 mars et 31 mars 2026.

Monsieur le Maire reconnaît ce retard et explique qu'il résulte principalement de l'absence prolongée d'un agent en charge du suivi administratif.

Il souligne néanmoins l'importance de rendre ces documents accessibles au public dans des délais raisonnables et indique partager la préoccupation exprimée par les élus concernant l'accès des habitants aux comptes rendus des séances.

9.3 Commission événements et culture

Il est rappelé la nécessité de réunir rapidement la commission « événements et culture » afin de préparer les manifestations à venir, notamment les 40 ans de la bibliothèque communale ainsi qu'un autre projet d'événement envisagé pour l'année 2026.

Plusieurs membres de la commission sont consultés afin de déterminer une date de réunion compatible avec les disponibilités de chacun.

Les dates des 18, 19 et 21 mai 2026 sont évoquées.

Après échanges et consultation des personnes présentes, la date du mardi 19 mai 2026 à 19h00 est retenue.

Il est également précisé que des personnes extérieures à la commission pourront être invitées à participer aux travaux préparatoires.

9.4 Sécurisation de l'entrée nord du village

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une première réunion publique consacrée aux futurs travaux de sécurisation de l'entrée nord du village s'est tenue récemment.

Il évoque les relevés effectués par les panneaux de contrôle de vitesse installés dans la commune et indique que certaines vitesses enregistrées atteignent des niveaux particulièrement préoccupants.

Un record de 165 km/h aurait notamment été constaté à l'entrée du village la semaine passée.

Des échanges ont lieu sur les horaires auxquels ces excès sont observés ainsi que sur l'exploitation possible des données recueillies.

Il est rappelé que les panneaux pédagogiques enregistrent quotidiennement les vitesses des véhicules et permettent ainsi d'identifier la fréquence des dépassements importants.

La possibilité de transmettre certaines informations à la gendarmerie est également évoquée afin d'adapter les contrôles routiers.

Clôture de la séance

Monsieur le Maire remercie les membres présents.

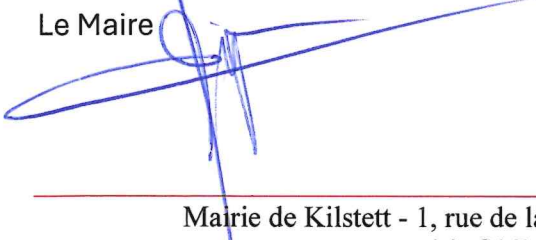
La séance est levée à 20h07.

Le prochain conseil municipal est envisagé pour le 26 mai 2026.

Fait à Kilstett,

Olivier MEYER

Le Maire



Hervé OTTO

Secrétaire de séance

